



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

UN.E CHARGE.E DE MISSION PLANIFICATION Au sein du service planification

CADRE D'EMPLOI DES REDACTEURS OU ATTACHES TERRITORIAUX Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité de la responsable du service, vous aurez en charge :

MISSIONS

Participer au suivi des procédures de planification urbaine sur le territoire de la collectivité :

- Poursuivre et assurer un suivi dans la mise en œuvre des procédures requises en matière de la planification urbaine et dans l'accomplissement de l'ensemble des tâches liées à la conduite d'une procédure de planification pour la collectivité et la Ville de Grasse,
- Participer aux procédures d'évolution des documents d'urbanisme,
- Accompagner les bureaux d'études,
- Contribuer à la production des pièces constitutives des procédures engagées,
- Contribuer à l'écriture des évolutions des documents d'urbanisme en lien avec les services communaux et, le cas échéant, la direction aménagement du territoire,
- Suivre les travaux connexes à la planification en lien avec les services dédiés,
- Contribuer aux avis formulés par les services de la collectivité, au titre des personnes publiques associées notamment, sur les autres documents d'urbanisme,
- Organiser et assurer un suivi de veille juridique en matière de planification et d'urbanisme.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Bonnes connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales, des acteurs et institutions en charge des politiques de planification urbaine et d'urbanisme,
- Connaissances de l'environnement législatif et technique de la planification urbaine,
- Maîtrise parfaite des outils bureautiques, cartographiques et pratique SIG,
- Capacités rédactionnelles et relationnelles,
- Capacités d'analyse et de synthèse,
- Grande rigueur, autonomie, réactivité,
- Sens du service public, curiosité juridique.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi), Comité des Œuvres Sociales, Gare SNCF et parking relais à proximité.

**Le recrutement se fera dès que possible
Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation)
avant le 4 août 2025 à :**

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE
57 Avenue Pierre Sépard - BP 91015 - 06131 Grasse Cedex
Tél : 04 97 05 22 00 - www.paysdegrasse.fr
Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr